SGAC

Enseignement Supérieur et Universitaire
INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI
ISAM / Mbujimayi
Le Cabinet du Directeur Général

DECISION N°.008... /ESU/ISAM-MBM/DG/PNTK/2018 DU 01/02/2018 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI/ INSTITUTION OFFICIELLE

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée à ce jour, spécialement en ses articles 43 et 193 ;

Vu la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 sur l'Enseignement national ;

Vu l'Ordonnance n°16/071 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n°015/040 du 14 décembre 2015 portant critères de viabilité des Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo ;

Vu l'Arrêté ministériel n°025/MINESU/CAB.MIN/SMM/RNT/LMM/2017 du 31 mars 2017 portant ouverture d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire public dénommé : Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi « ISAM/ Mbujimayi » ;

Vu l'Arrêté ministériel n°108/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/LMM/2017 du 14/08/2017 portant nomination des membres du Comité de Gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers (ISAM) à Mbujimayi, dans la Province du Kasaï Oriental en République Démocratique du Congo ;

Considérant l'impérieuse nécessité de nommer les membres du personnel scientifique pour le bon fonctionnement de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Considérant le dossier individuel de chacun des intéressés, sur proposition du Secrétaire Général Académique ;

Le Comité de Gestion entendu ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

DECIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du personnel scientifique de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi, aux grades en regard de leurs noms, les personnes dont les noms suivent :

E-mail : isamombm@gmail.com
(+243) 856149791 ; 827294334
04, Av. de la Cathédrale, Q/ KashalaBonzola,C/ Kanshi, Ville de Mbujimayi.
Réf. Lycée TuyaKumpala

1) Assistants de premier mandat

1. BAMBI NTUMBA
2. KABALA KATENDE
3. KABALA MUTEBA
4. KABAMBI MUKADI
5. KABANGU KANGA
6. KALENGA TSHIMBUYANGA
7. LOTOLA ILA Bona
8. MPWEKELA MUTANDA
9. MULENDA TSHIKUMBI
10. MUTOBA MUTOMBO
11. NGOYI NSENGA
12. NTUNDU MBUYI

2) Bibliothécaire de deuxième classe

1. CIBASU BUENDA Gislain
2. LUANGOMBA KANGUDIA

3) Chargés des pratiques professionnelles (CPP)

1. KABEDI WA MWIMPA
2. MPINDA MUANZA
3. MUANZA KAYEMBE
4. MUJINGA MULUMBA
5. NDAYA KUONYI
6. TSHIBOLA NSAKA
7. TSHIMANGA KANYUNYI

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision ;

Article 3 : Le Secrétaire Général Académique et le Secrétaire Général Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Mbujimayi, le 01/02/2018

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS ISAM/MBM DIRECTION GENERALE MBUJIMAYI

Le Directeur Général,

Prof. Dr. Peter NGALA NTUMBA